Fiche d'utilisation du sol
Commune de
Genappe

Province: Brabant wallon
Secteur d'aménagement: NIVELLES
Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	692	7,6
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	12	0,1
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	30	0,3
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	163	1,8
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	73	0,8
	Terrains à usage industriel et artisanal	91	1,0
	Terrains dévolus au transport	30	0,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,9	0
	Sous-total	1.092	12,1
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	4.690	51,9
	Prés et pâtures	1.567	17,3
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	1.152	12,7
	Terres vaines et vagues	81	0,9
	Milieux naturels non exploités	19	0,2
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	41	0,5
	Sous-total	7.550	83,5
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau…)		399	4,4
Total		9.041	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les taleaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

Une ***note méthodologique*** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la ***fiche régionale*** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED
Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

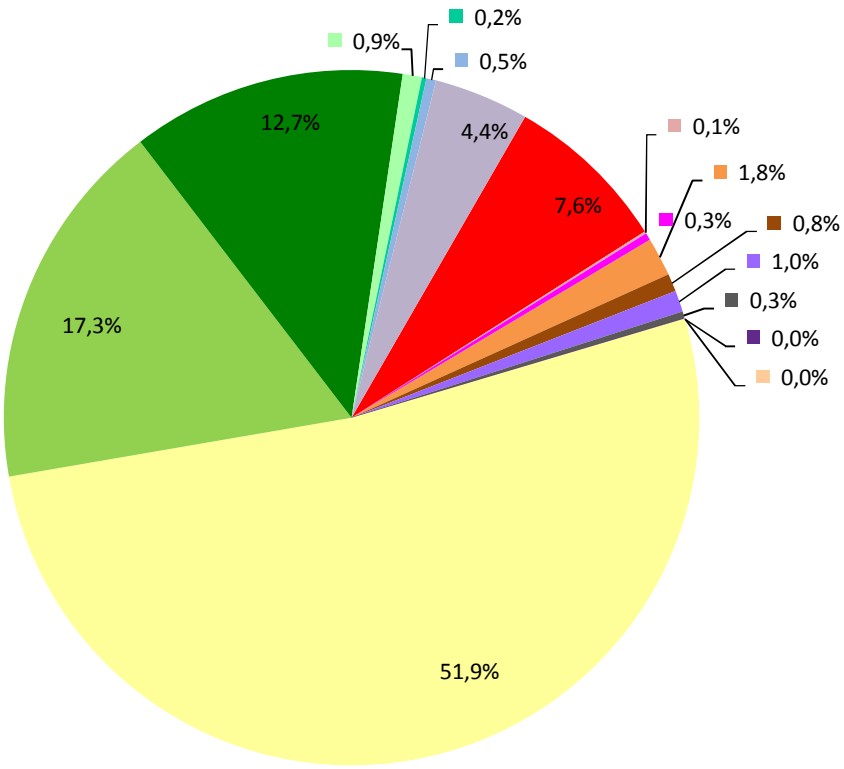

- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau…)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	883	9,8
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	17	0,2
	Zone de loisirs	6,8	0
	Zones d'activité économique	32	0,4
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	938	10,4
Zone d'aménagement communal concerté		66	0,7
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	6.571	72,7
	Zone forestière	1.173	13,0
	Zone d'espaces verts	154	1,7
	Zone naturelle	13	0,1
	Zone de parc	102	1,1
	Plan d'eau	21	0,2
	Sous-total	8.035	88,9
Zone blanche		2,4	0
Total		9.041	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.

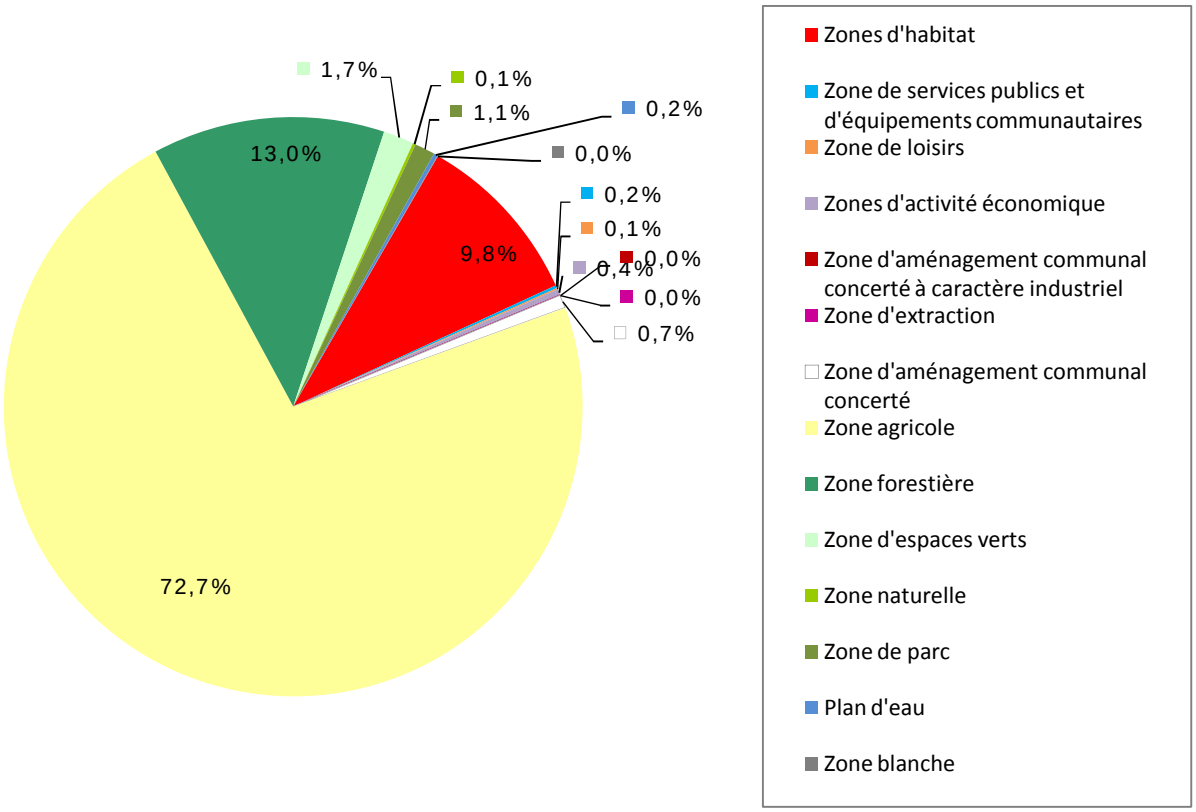

Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html).

Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	567	64,2	221	25,1	95	10,7	883
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	12	73,5	3,4	20,5	1,0	5,9	17
	Zone de loisirs	1,6	24,3	4,8	70,6	0,3	5,1	6,8
	Zones d'activité économique	25	78,9	3,9	12,2	2,8	8,9	32
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	606	64,6	234	24,9	99	10,5	938
Zone d'aménagement communal concerté		12	18,4	51	77,2	2,9	4,5	66
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	408	6,2	5.912	90,0	250	3,8	6.571
	Zone forestière	21	1,8	1.132	96,5	20	1,7	1.173
	Zone d'espaces verts	11	7,5	122	79,6	20	13,0	154
	Zone naturelle	-	-	13	98,7	0,2	1,3	13
	Zone de parc	28	27,8	69	67,5	4,8	4,7	102
	Plan d'eau	4,0	19,5	17	80,2	-	-	21
	Sous-total	473	5,9	7.266	90,4	296	3,7	8.035
Zone blanche		0,7	28,2	0,1	4,5	1,6	67,4	2,4
Total		1.092	12,1	7.550	83,5	399	4,4	9.041

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)

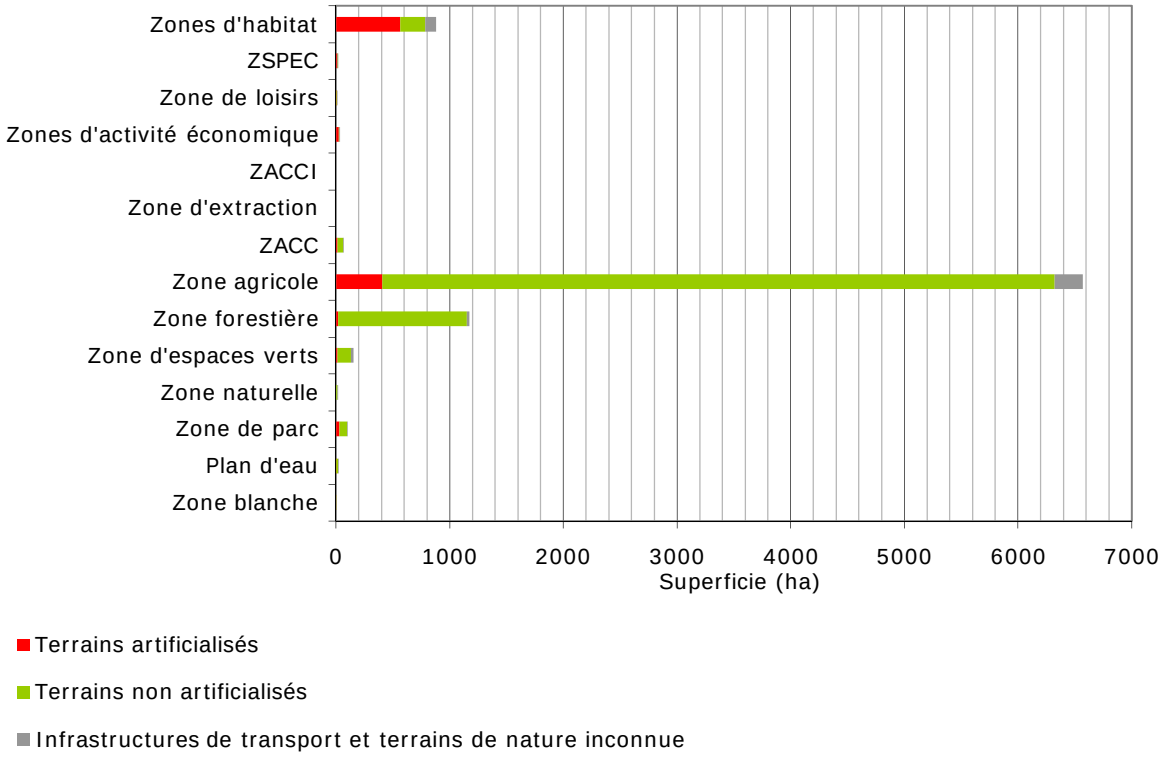

Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	504	72,8	6,7	1,0	181	26,2	692
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	8,6	74,2	0,1	1,1	2,9	24,7	12
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	17	54,9	0,3	0,9	13	44,2	30
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	12	7,3	-	-	151	92,7	163
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	23	30,8	0,3	0,4	50	68,8	73
	Terrains à usage industriel et artisanal	30	33,2	0,3	0,3	61	66,5	91
	Terrains dévolus au transport	13	41,8	4,3	14,2	13	44,0	30
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,5	53,3	-	-	0,4	46,7	0,9
	Sous-total	607	55,6	12	1,1	473	43,3	1.092
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	54	1,2	16	0,3	4.619	98,5	4.690
	Prés et pâtures	114	7,3	33	2,1	1.420	90,6	1.567
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	21	1,9	0,4	0	1.130	98,1	1.152
	Terres vaines et vagues	38	47,2	0,5	0,6	42	52,3	81
	Milieux naturels non exploités	1,6	8,6	-	-	17	91,0	19
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	3,9	9,5	-	-	37	90,5	41
	Sous-total	234	3,1	51	0,7	7.266	96,2	7.550
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		100	25,2	2,9	0,7	296	74,1	399
Total		941	10,4	66	0,7	8.035	88,9	9.041

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)

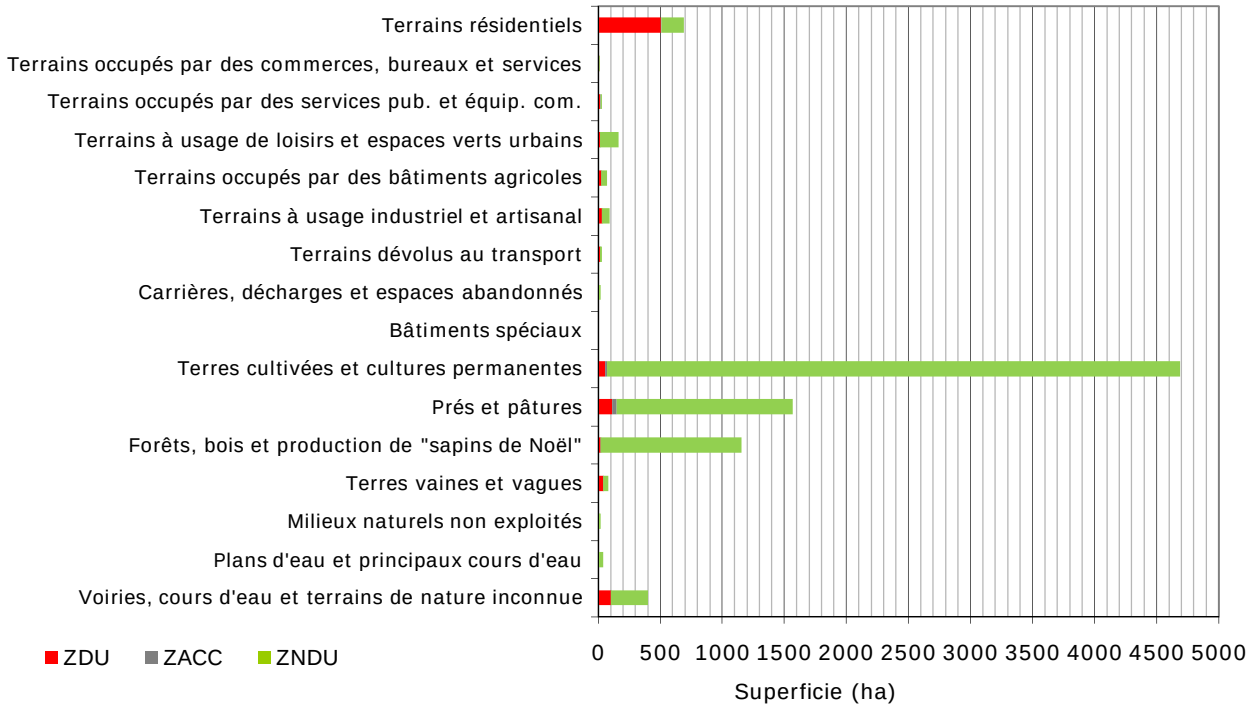

Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC – gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU – vert).